



MONTFERRAND



SOMMAIRE

- p. 2/5 - Poubelles et recyclage
- p. 6/7 - Travaux
- p. 8/13 - Vie du village
- p. 14 - Réunions du conseil municipal
- p. 15/17 - Associations
- p. 18 - Ecole de l'Auta
- p. 19 - Images du village
- p. 20 - Actualités

63

EDITO DU MAIRE

Décembre : fin d'une année 2018 que beaucoup d'Audois, et tout particulièrement les Trébéens, voudraient oublier très vite. Une fin d'année que de nombreux commerçants de grandes agglomérations tenteront, aussi, d'oublier vite. Une année particulière pour certains Montferrandais victimes d'inondations à répétition.

Heureusement, il y a eu nos footballeurs, champions du monde en juillet dernier. Jeunes, talentueux, rayonnants, parvenus à ce résultat grâce à un meneur d'hommes rigoureux et efficace. Souhaitons que les féminines leur emboitent le pas en juin prochain sur le sol français.

Concernant les sinistrés de l'Aude, nous tenons à vous remercier, toutes et tous, pour vos dons : chèques, vêtements, couvertures, linges, produits d'entretien, denrées, ... Vous avez manifesté un élan de générosité qui, certes, n'efface pas d'un revers de manche les difficultés, mais qui réchauffe les coeurs, et surtout qui rassure dans une société où l'individualisme prend le pas sur les valeurs. Un grand merci à vous. Toutes ces fournitures ont été entreposées à Castelnaudary et sont « distillées » au fur et à mesure des besoins sur les secteurs touchés.

Pour ce qui nous concerne, nous avons passé un début d'été difficile lié aux conditions climatiques. Forcément, notre budget en a été impacté et le sera encore, les instances départementales nous ayant prévenu d'une suspension de toute aide durant au moins deux ans.

Notre vigilance, quant aux dépenses de la collectivité, n'en sera que plus accrue. Nous venons de débiter les travaux de la Mairie, gros chantier. Le secrétariat a été transféré au 4 place de la Mairie, chez Michel Imbert (ancienne maison de Lucie Bouquié). Les horaires d'ouverture au public restent les

mêmes. Cette période transitoire devrait se terminer à l'automne prochain.

Tous les éléments qui précèdent nous obligent à la plus grande prudence. Le but, maintenir les services sans augmenter la pression fiscale. L'équation, nous le rappelons, est difficile, insurmontable sans la bonne volonté de tous et de chacun. Nous ne pouvons plus tout attendre de la collectivité : les points d'apport volontaire des déchets en sont l'exemple type. Nous vous demandons un peu d'investissement et beaucoup de civisme : ramasser des déchets, nettoyer des tags, réparer des incivilités, (...) ne font que pénaliser la société (physiquement, financièrement, intellectuellement). Donc, par avance, merci à vous de trier et déposer vos poubelles dans les containers (hormis s'ils sont déjà pleins, à ce moment-là, cherchez un autre lieu de dépôt), de ramasser la branche tombée avec le vent, de couper l'herbe naissante devant la porte... Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons avancer. C'est un vœu pour 2019.

Pour l'heure, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille, avec des amis, dans la joie et la sérénité. Le Père Noël devrait faire briller les yeux des petits enfants mais aussi des grands enfants que nous sommes en ces périodes là.

Bonne et heureuse année 2019 en attendant de nous retrouver le 12 janvier prochain à 18h dans la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Joyeux Noël et bonne année.

Christophe Pradel.

POUBELLES & RECYCLAGE



Histoire de poubelles

Une grande étape dans l'histoire de la gestion des déchets ménagers a été franchie par l'arrêté du préfet de Paris, Eugène Poubelle (1831-1907) qui organisa la collecte des ordures dans les rues de la capitale en imposant, en janvier 1894, aux propriétaires de fournir à leurs locataires une « boîte à ordures ménagères ». Il devait s'agir de récipients de bois garnis de fer blanc avec couvercle pour recueillir les déchets. Les bacs devaient être sortis dans la rue par les concierges.



Cette décision, prise pour des raisons évidentes d'hygiène et de salubrité publique a perturbé des pratiques ancestrales et n'a pas été accueillie avec un franc succès (risque d'entente avec les fabricants de ces ustensiles, perte de travail pour les chiffonniers, contraintes de « séparation des ordures ». On parlait donc déjà de tri des détritiques mais cette mesure ne fut pas appliquée !). Effectivement des moqueries sur ce système allaient prendre une telle ampleur que « la boîte à ordures ménagères » fut désignée par la presse par « la boîte Poubelle ». Et le nom resta comme générique jusqu'à nos jours.

C'était pourtant une grande avancée car depuis le Moyen Age, les ordures étaient jetées au milieu des rues. Elles restaient là jusqu'à pourrissement ou enlèvement naturel par les eaux et cela permettait aux chiffonniers (c'est le nom officiel des acteurs de cette époque qui pratiquaient la récupération) de pouvoir remettre en circuit, sous des formes variées, ce que nous appelons aujourd'hui le recyclage. Puis une étape nouvelle est organisée avec le ramassage en charrettes.



Le Moyen Age nous a laissé une expression de langage : « tenir le haut du pavé ». Les personnages de classes sociales élevées avaient priorité dans les rues pour circuler (à pied) sur la partie haute des rues. C'est à dire le long des murs des maisons, ainsi souvent protégé par les encorbellements et non pas au centre des rues (plus en bas avec écoulement des eaux) où les détritiques étaient jetés souvent directement depuis les fenêtres.



A notre époque, le tri des déchets constitue une nouvelle grande étape. Les pays nordiques de l'Europe ont donné l'exemple. Nous disposons de :

- ▶ tri des matières recyclables avec les bacs jaunes
- ▶ compostage ou alimentation des gallinacés pour nos déchets organiques
- ▶ déchetterie (c'est l'orthographe retenue par l'académie et non pas déchèterie) pour déchets verts, gravats, bois, appareils divers, etc.
- ▶ déchets ultimes en sacs noirs

La participation de chacun pour contribuer au tri devient un atout économique et environnemental. La création d'une filière pour les nombreux recyclages permet des métiers qui ne sont pas nouveaux mais qui sont réactualisés ; la diminution des coûts de traitement bénéficiera globalement à tous ; la diminution de l'incinération ou de l'enfouissement protège notre cadre de vie.



Donc participons tous au tri sélectif, notre municipalité offre les moyens de contribuer à cet objectif.

POUBELLES & RECYCLAGE

SMICTOM

Le SMICTOM gère pour le compte de 57 communes la collecte des déchets (circuit de ramassage et déchetteries) et le COVALDEM (à Carcassonne) a en charge la revalorisation des déchets recyclables.

On retiendra que le traitement des déchets recyclables, selon les types de déchets, soit ne coûte rien aux collectivités, soit représente un coût minimal, soit rapporte une prime alors que les déchets ultimes ont un coût important qui ne cesse d'augmenter en raison de la taxe TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Le non coût ou les recettes résultent de primes versées par les filières de recyclage et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie). Cela concerne les déchets suivants : Appareils ménagers, Capsules dosettes, Ampoules, Vêtements, Peintures, Ferrailles. Les déchets de bois, déchets verts, gravats, cartons ont un coût limité. Les déchets ultimes en sacs noirs et en

benne de déchetterie ont un coût énorme de 193,20 € la tonne; ce coût inclut la TGAP aujourd'hui à 24 €, et l'Etat prévoit une augmentation de 160 € supplémentaire ce qui conduira à un coût supérieur à 320 € : une augmentation de 65% !

Pour mémoire actuellement sur les 57 communes gérées par le SMICTOM, il est ramassé environ 12 000 tonnes annuellement concernant le traitement des sacs noirs soit actuellement un coût supérieur à 2,3 millions d'euros par an. A ce coût s'ajoute le coût de la collecte par le SMICTOM !

D'où la nécessité de diminuer le circuit de ramassage qui a conduit de ne retenir à Montferrand que 10 points de collecte.

Voici donc démontré concrètement l'intérêt de limiter les déchets ultimes en augmentant le tri sélectif (bacs de regroupement à couvercle jaune) et en favorisant le compostage.

Depuis la mise en œuvre du nouveau circuit de ramassage, la collecte de déchets en tri sélectif a augmenté, c'est une bonne chose, merci à tous les Montferrandais qui y participent. Un exemple : sur le trimestre juillet, août, septembre en regroupant les 6 communes autour de Montferrand, la collecte des bacs à couvercles jaunes est

passée de 32,6 tonnes en 2017 à 45,3 tonnes en 2018 ; l'entreprise SUEZ qui assure le circuit de ramassage indique que proportionnellement le volume de sacs noirs a diminué, ce qui est le but recherché !

Fort de cette expérience concernant les 6 communes d'Airoux, Labastide, Montferrand, Mas Saintes Puelles, Ricaud et Soulhanel, le processus de regroupement devrait être poursuivi aux communes suivantes en 2019 :

- ▶ 7 autres communes autour de Belpech au 1er janvier
- ▶ 5 communes autour de Verdun Lauragais, au 1er avril
- ▶ 4 autres communes autour de Saint Papoul, au 1er juillet
- ▶ 12 autres autour de Laurac au 1er octobre.



Plus simple le tri !

Les extensions des consignes de tri, en bac roulant, c'est désormais concret !

Depuis le 1^{er} juillet 2018, vous pouvez déposer dans le bac roulant à couvercle jaune tous les emballages ménagers sans distinction :

Emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée... Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre.

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.

Nous attirons votre attention toutefois, sur le fait que ces emballages doivent être déposés dans le bac **en vrac**, c'est-à-dire sans les enfermer dans un sac. Car sinon, ils risqueraient de ne pas être recyclés.

Et puis, les gros cartons doivent être **aplatis** ou découpés pour en réduire leur volume et optimiser la place dans le bac roulant pour les autres emballages. Sinon, ils vont aussi très bien dans l'une de nos huit déchetteries.

Pour éviter les doutes, voir le récapitulatif dans les pages précédentes.

Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Si vous avez une question, vous pouvez contacter nos équipes par téléphone au 04.68.94.18.63 ou consulter le site www.smictom-ouestaudois.fr ou www.consignesdetri.fr.

Grâce à votre geste de tri, votre commune et le SMICTOM de l'Ouest Audois agissent en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !



Conseils / Infos

Un conseil : le SMICTOM met à disposition de la population des composteurs pour un coût subventionné de 20€ alors que le marché propose les modèles similaires vers 70€. Vous pouvez contacter à cet effet la mairie ou le SMICTOM qui vous apportera des conseils par son ambassadeur de tri.

POUBELLES & RECYCLAGE



Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

04.68.94.18.63 - www.smictom-cesta.adols.fr

#SUIVEZMOI
SUR COMPTAGREVE.FR



CITEO



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

04.68.94.18.63 - www.smictom-cesta.adols.fr

#SUIVEZMOI
SUR COMPTAGREVE.FR



CITEO

POUBELLES & RECYCLAGE

NOUVEAU



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !



#SUIVEZMOI
SEP. 07.00.2014



Communication : téléphonie & internet

Le SYADEN continu à grandir et à renforcer ses compétences et ses moyens pour investir dans l'aménagement du territoire et plus spécifiquement pour soutenir les initiatives relevant des énergies renouvelables et ou favorisant la transition énergétique.

Dans le cadre de cette démarche le Syndicat a constitué en juillet dernier, une Société d'Economie Mixte locale baptisée : E.L.O Energies Locales d'Occitanie. Le capital de 1 400 000 € est détenu au moment de la création par trois actionnaires.

- Le SYADEN,
- La SEM SIPEnR : Société d'Economie Mixte créée en 2014 à l'initiative du SIPPAREC, (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les communications, et qui fédère plus d'une centaine de collectivités en Ile-de-France).
- Crédit Coopératif,

Les représentants permanents du SYADEN au conseil d'administration de la SEM ELO : Régis BANQUET Président, Jean Paul Baurens, Jean Paul Bernier, Bernard Charrier.

L'installation des ombrières voltaïques prévues pour couvrir le parking du nouvel hôpital de Carcassonne pourrait être une des premières participations de la SEM ELO.

Développement du THD (Très Haut Débit)

Dans le bulletin de décembre dernier, nous vous avons annoncé la signature du contrat de DSP (Délégation de Service Public) avec l'entreprise « Altitude Infrastructure ».

Dans son contrat ce prestataire devait engager, sans délais, les études et programmation de la seconde phase THD fibré.

Ce travail devait être complété par l'étude de faisabilité et l'établissement d'un calendrier se rapportant aux implantations Hertzienne.

L'ensemble des prestations devait être remis avant la fin du premier semestre 2018. ...le chargé d'affaire du « service de l'aménagement numérique du SYADEN » les a réceptionné fin novembre !!!



Pour ce qui concerne Montferand, nous ne sommes pas éligible à la fibre, nous le savions déjà malheureusement. En contre partie nous seront servis par le système hertzien :

LTE 4G.

Mais c'est pour quand ?

Selon le planning de construction le système doit être opérationnel sur Montferand **courant 2019**.

Le fermier : Altitude Infrastructure, en charge de la commercialisation des « prises » ne manquera pas de nous solliciter individuellement en temps et en heure.

Territoire d'Energie OCCITANIE Pyrénées - Méditerranée.

Depuis deux ans déjà, l'ensemble des 13 Syndicats d'Energie départementaux d'Occitanie, s'est uni au travers d'une entente nommé « Territoire d'Energie Occitanie Pyrénées - Méditerranée ».

L'objectif de cette entente : partages et valorisations des expériences, groupement d'achats, mutualisation et coordination dans leurs actions en matières de transition énergétique, partenariat avec l'ADEM, la Région et tous les partenaires concernés par la transition énergétique.

Cette assemblée dirigée depuis un an par Régis Banquet président du SYADEN, s'est réunie le 27 novembre dernier au domaine de l'abbaye de Fontfroide.

Comme les fois précédentes elle s'est achevée par le renouvellement de la présidence. C'est Monsieur Alain ASTIER Président du Syndicat Territoire d'Energie du Tarn qui pendant un an assurera la fonction.





TRAVAUX

PROJETS & REALISATIONS

Intempéries

Notre territoire a subi, au début du second semestre, des concentrations de précipitations à répétitions pour le moins exceptionnelles. Cette situation particulière nous a conduit à refaire un inventaire exhaustif du réseau hydraulique de la commune. En effet près de 3500ml de fossés et aqueducs ont fait l'objet de curage, reprofilage, recalibrage et d'hydro-curage. Les entreprises S2GP, CAZAL, SUEZ ont largement contribué à ces opérations.

Du côté de Nalbiac le bâti maçonné assurant le franchissement du ruisseau s'est effondré. Cela a donné naissance à un superbe cratère dans le revêtement de chaussée. Le passage a été repris en prenant soin d'améliorer le débouché à l'aide de buses de 1 mètre. Les têtes de « ponceau » ont été consolidées par la mise en œuvre de blocs d'enrochement.

Le même phénomène de fontis a été relevé au droit du passage busé conduisant à la station de Naurouze. C'est le « contournement » du busage qui était à l'origine du dommage.

Si la commune s'est occupée de la voirie communale, l'ensemble des propriétaires et exploitants agricoles, ont été eux aussi sollicités pour pratiquer cure, profilage et recalibrage des fossés bordant leurs parcelles. Tout le monde s'est prêté au jeu et nous vous en remercions. Un accessit supplémentaire à Régis Puginier, qui outre ses fossés, a nettoyé la chaussée et purgé les fossés du chemin blanc. Merci Régis.

A l'occasion du contrôle du réseau hydraulique communal, il a été constaté que de nombreux pas de champs et accès de résidence enjambant les fossés communaux, sont sous-dimensionnés. Il sera donc demandé aux propriétaires de bien vouloir équiper leur(s) passage(s) avec

des buses d'un diamètre minimal de 400 mm ou de batis offrant le même débouché.

Le département n'a pas été en reste et lui aussi est revenu à plusieurs reprises pour curer les fossés et aqueducs du CD 6113 et de la RD 218. A cette occasion Monsieur le Maire a reçu nos conseillers départementaux Eliane Brunel et Patrick Maugard, pour qu'ils nous soutiennent auprès des services techniques du département afin d'engager des travaux d'amélioration du réseau pluvial du CD 6113 à Naurouze.

Si une bonne part des travaux pour la collecte, écoulement et évacuation des exécutants pluviaux ont été réalisés, il reste un gros morceau : le collecteur du contrecanal qui va se jeter dans la gravière du Naudet implanté sur la commune d'Avignonet-Lauragais. ... il y a beaucoup d'acteurs concernés ... nous y travaillons.

Ces travaux exceptionnels ont été complétés par la création d'un « garde-grèves » au nord du hameau des Pages. Cet ouvrage est composé d'un fossé de forme trapézoïdale de 3m d'ouverture en tête surmonté sur sa rive sud d'une levée.



Programme de voirie

Malgré toutes ces interventions et mesures exceptionnelles, nous avons souhaité maintenir le programme de voirie, en goudronnant enfin le hameau des Metges-bas et en restaurant le chemin des « Tounisses » entre le carrefour de la « font d'Alzone » et son raccordement au CD 6113. Cette voie est dorénavant limitée à une charge maximale de 3,5 T. Le panneau sera prochainement installé.

Aménagement piétonnier

L'accès piétonnier entre école et tennis est enfin terminé ... ou presque; il manque le revêtement de finition qui sera mis en œuvre quand on sera assuré que la couche de « fond » soit correctement stabilisée. Cela aussi n'est pas nouveau : l'électrification filaire du hameau d'en Bonis... tout est installé. Il manque le raccordement sur le réseau qui est de la responsabilité d'ENEDIS.... J'espère que cela sera opérationnel quand vous lirez ces quelques lignes.

Avenir

L'année prochaine sera aussi une année bien riche (c'est un pléonasme pour les finances de la commune) en ce qui concerne la mise en œuvre et exécution de travaux.

La mise aux normes du secrétariat de mairie et accessibilité à la salle du conseil et mariages. (Fin probable du chantier début septembre 2019.)

L'aménagement des aires de collectes des conteneurs du SMICTOM, la réparation du mur d'enceinte du presbytère, l'installation du portique à la naissance du chemin des Coustous, le curage du contre canal, la mise en œuvre de piézomètres au hameau d'en Bonis. L'étude et la mise en œuvre des premières installations devant satisfaire aux obligations réglementaires de « défense incendie » ... et il y en aura forcément d'autres en espérant échapper aux caprices du temps.



VIE DU VILLAGE



Coopération citoyenne

La journée citoyenne, est effectivement reconnue par tous comme étant une forte mobilisation des Montferrandais pour aider à maintenir la qualité des biens communaux et participer à l'embellissement du village. Mais la dynamique va au delà : tout au long de l'année, plusieurs Montferrandais entretiennent les espaces verts de la voie publique autour de chez eux, voire même dégagent des chemins pédestres pour le plaisir de tous.

C'est dans cet esprit que deux Montferrandais ont entrepris de rénover la sacristie de l'église Saint Pierre : peinture des menuiseries, entretien et création de tables, recensement, réparation et nettoyage des objets de culte. Cette implication dans la vie du village permettra de disposer d'une sacristie aux couleurs plus claires. Et ce n'est pas fini ; dans une chapelle à droite de la nef, les fonds baptismaux ont également été repeints. Il reste à reprendre certains soubassements : appel aux amateurs ... A suivre pour un prochain programme : le chœur et la nef puis un historique détaillé du site dont on rappelle que le pape Urbain 2 l'a consacré vers l'an 1096.



Vie pratique : comment contacter les services ENEDIS en cas de besoin.

Service Clients

PARTICULIERS

09 69 32 18 57

Service Clients

PROFESSIONNELS

09 69 32 18 58

Service Clients

ENTREPRISES

Puissance > 36 Kva *

09 69 32 18 99



Enedis (ex ERDF) est une entreprise de service public qui gère le réseau public de distribution d'électricité.

Enedis réalise le raccordement des clients, le dépannage, la relève des consommations électriques et toutes les interventions techniques afférentes au réseau.

Pour toutes questions relatives à votre facture veuillez contacter votre fournisseur d'énergie.

Demandes diverses :
serviceclients-1r@enedis.fr

Courrier : Service clients
Enedis – TSA 90001
11780 Narbonne cedex

Le serveur vocal vous propose :

Choix 1 : un raccordement définitif, de chantier ou modification de branchement **

Choix 2 : un suivi dossier raccordement

Choix 3 : Autres demandes (qualité de l'électricité, micro-coupures, variations de tension, élagage, dommage électrique)

Dépannage

ELECTRICITE

09 72 67 50 11

Pour joindre le service dépannage

Composer le N°, puis saisir les 5 chiffres du code postal de la commune pour être mis en relation avec un conseiller du CAD (Centre d'Appels dépannage).

Suivi des incidents réseaux : **Enedis à mes côtés**, (application pour smartphone) disponible sur *App Store*, *Google Play* et *Windows Phone*.

Travaux à proximité des Réseaux

04 66 59 94 18

Afin de travailler en toute sécurité et en parfaite conformité avec les obligations légales, vous devez déposer une demande de **DT/DICT** (Déclaration de Travaux/Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), que vous prévoyez de réaliser tant sur le domaine public que privé.

sur : www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr



DU VIE VILLAGE

Secrétariat de mairie

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail : montferrand.mairie@orange.fr

Téléthon

Vaincre la maladie ! Leitmotiv 2018, pour que tous les enfants, comme les Montferrandais le 21 octobre dernier, puissent jouer, marcher, penser et réfléchir dans la plénitude et la sérénité qu'ils sont en droit d'espérer ! Donc, le 21 octobre, pendant que quelques uns s'adonnaient à la belote ou à des jeux de société, d'autres ont chaussé leurs baskets. Et au retour, dans la joie et la bonne humeur, ils ont "planché" sur le certificat d'études, version 2018. Une dictée extraite de "Terres des hommes" de Saint-Exupéry

pour rester dans la dynamique de l'Association Patrimoine et Culture, quelques questions de français, des problèmes d'arithmétique avec, entre autres, au menu, le volume de sable d'une place circulaire et le poids d'un veau pesé sur une bascule au 1/10, des notions d'histoire, de géographie et de sciences naturelles, et pour terminer, quelques "colles" de connaissances générales, le tout couronné d'éclats de rire et de bons mots, tel était le programme du C.E.P. 2018. Des



réponses collégiales, certaines pimentées d'humour et tous nos concurrents ont été admis... à se représenter l'année prochaine pour une après-midi que nous qualifierons de complète et surtout agréable. Durant tout l'après-midi, pour prendre ou se donner des forces, un succulent brownie géant, généreusement offert par la Boulangerie Ô Pains Lauragais d'Avignonet, a été mis à la vente et a fait l'unanimité des gourmands. Avec les achats de porte-clés, ce sont quelques 244 € abondés par la subvention municipale de 250 €, qui ont été versés dans l'escarcelle des cyclos de Castelnaudary, le 1^{er} décembre, nos « facteurs » habituels, (cette année le groupe s'était considérablement rajeuni) jusqu'à Castelnaudary, lieu de collecte générale.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce résultat.



Retraite pour notre factrice Yolande

Depuis 8 ans, Yolande Carol, notre factrice sillonnait tous les matins nos routes communales. Profondément « imprégnée » par la notion de service public, notamment auprès des personnes âgées, « Yo » a souhaité partager un pot de départ. Nombreux Montferrandais ont tenu à lui exprimer leur reconnaissance. Nous souhaitons à Yolande de profiter de tous les instants, d'assouvir tous ces désirs et à sa remplaçante, Lise, la bienvenue dans sa nouvelle fonction.



LE DEVELOPPEMENT ENTREPRENARIAL CONTINUE

Contrôle technique des véhicules

Tous les habitants ont remarqué l'installation, depuis le 10 Août, d'un contrôle technique dans des locaux entièrement rénovés sur la route D6113 à proximité du garage Citroën. C'est Fred, de son vrai nom Frédéric Jarguel, qui se tient à votre disposition pour répondre aux demandes de passage des véhicules type « VL » au contrôle technique. Son équipement est adapté pour le passage de tous les véhicules se conduisant avec un permis VL y compris 4x4 ou camping-car.

Il a acquis son expérience professionnelle au cours de 18 années d'activités et s'est installé à Montferrand comme artisan indépendant sans enseigne mais avec un partenariat : Auto Bilan Systems. Il dispose d'un agrément préfectoral et son atelier technique intègre les normes nouvelles.

Vous pouvez le contacter et/ou prendre rendez-vous sur son site internet : www.contrôle-technique-montferrand.fr ou consulter sa page facebook contrôle technique fred. Son téléphone : 0468609550. Il privilégie les relations de proximité, c'est une des raisons ayant motivé son choix de s'installer à Montferrand plutôt que dans une grande agglomération.



VIE DU VILLAGE



Vie pratique : installation des nouveaux compteurs Linky dans la commune



Le compteur Linky, tout simplement



ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités et aux particuliers.

Le nouveau compteur en quelques mots

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Tout savoir sur le remplacement et l'installation

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité

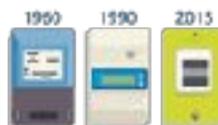
et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



30 minutes en moyenne d'intervention

Breve coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.



Aucun travaux d'aménagement nécessaires

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.



Intervention complètement gratuite assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.



- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.
- Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.



DU VILLAGE

Vie pratique : installation des nouveaux compteurs Linky dans la commune

Le compteur Linky, tout simplement



La question de la santé

Le CPL c'est quoi ?

Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis.

Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.



Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL produisent un champ électromagnétique qui se dissipe avec la distance. Selon l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : « le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant ».

Des mesures ont-elles été effectuées ?

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2013, le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'ANFR, agence publique reconnue, spécialiste des champs électromagnétiques l'a confirmé récemment. Les mesures qu'elle

a réalisées en laboratoire et chez des particuliers montrent que le champ électrique varie entre 0,25 et 0,3 volt par mètre (V/m) à 20 cm, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.

Pour en savoir plus : www.anfr.fr

12/09/2014 N° 254 873 du 20 mars 2013

La vie privée

Quelles données enregistre votre compteur ?

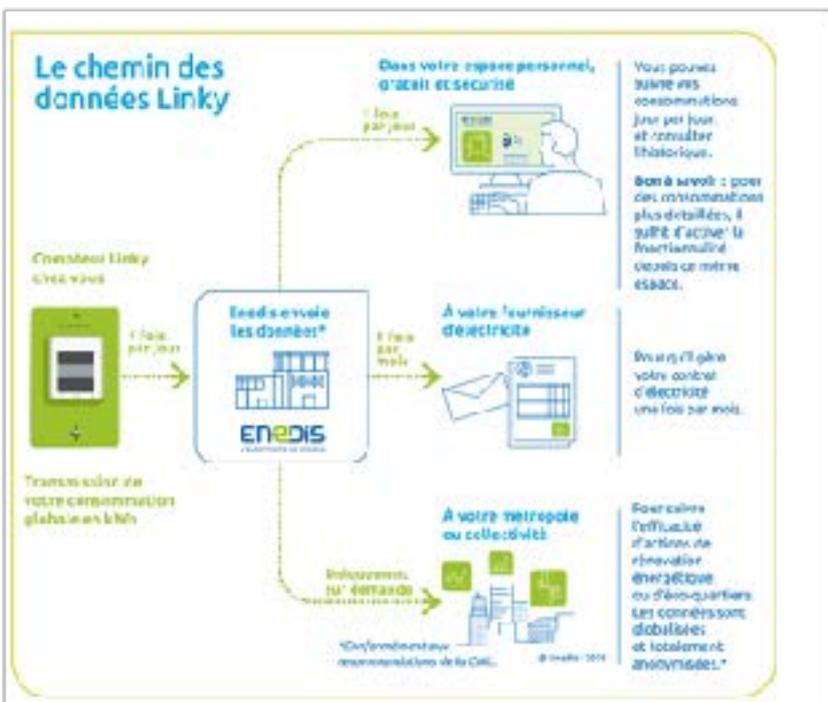
Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

Mes données peuvent-elles être vendues ?

Vos informations personnelles vous appartenent. Aucune ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL.

Mes données sont-elles sécurisées ?

Oui. Cryptées, elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI*. Enedis a mis en place un dispositif complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (équipes dédiées, zones de sécurité...).



*CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - **ANSSI : Agence Nationale des Systèmes d'Information

VIE DU VILLAGE



Vie pratique : installation des nouveaux compteurs Linky dans la commune

Le compteur Linky, tout simplement



La pose du compteur est-elle obligatoire ?

A qui appartient le compteur ?

Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui, il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant, au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



Un projet industriel majeur en France



- **5 000 emplois créés pour réaliser la fabrication et l'assemblage des compteurs.** Enedis a retenu 6 constructeurs, dont les usines sont basées en France, pour réaliser la fabrication des compteurs communs caets.
- **5 000 emplois dédiés au remplacement des compteurs.** La pose des nouveaux compteurs a été confiée à plus de 80 entreprises partenaires, directement implantées dans les bassins d'emploi locaux. L'ensemble des techniciens de pose a suivi des formations adaptées.
- Au total, ce sont 10 000 emplois non délocalisables qui vont être créés sur 6 années consécutives, en France.
- Le recyclage des anciens compteurs sera réalisé en France, en grande partie par des entreprises du secteur protégé, et générera une source d'activité importante.

Dénonçons les rumeurs et fausses informations

Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

FAUX

La mise des compteurs ne modifie en rien les procédures actuelles pour les personnes rencontrant des difficultés pour honorer leurs tarifications d'électricité (ex : situation d'impayés). Aujourd'hui, comme hier, Enedis réalise l'acte de coupure d'électricité uniquement sur demande des fournisseurs d'électricité et après avoir rencontré le client concerné.

L'installation du compteur modifie mon contrat avec mon fournisseur d'électricité

FAUX

Les termes de votre contrat restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni le changement de fournisseur ni la modification du contrat (si si vous avez souscrit l'offre heures pleines / heures creuses, vous la conservez).

Le nouveau compteur déclenche des incendies

FAUX

Ce compteur ne présente aucun défaut pouvant provoquer un incendie. Le matériel a subi de nombreux tests constructeurs et dans le laboratoire d'Enedis. Il faut rappeler que le risque d'incendie peut exister pour tout matériel ou installation électrique. Il est totalement indépendant du type de compteurs posés. S'agissant de la pose d'un compteur, la qualité du geste technique « de serrage mécanique » des câbles d'arrivée électrique est primordiale. Une sensibilisation parmi les techniciens de la formation des techniciens de pose équipés d'un instrument permettant de réaliser parfaitement ce geste technique.

Le compteur communicant augmente ma facture

FAUX

Pour l'installation de ce compteur vous n'avez rien à payer. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Un compteur Linky compte exactement la même énergie et de la même façon qu'un ancien compteur.

INFOS

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 19 Juin 2018

- Accord pour utiliser la plate-forme départementale pour consultation des entreprises lors des marchés publics de la commune.
- Fixation des tarifs concernant les services scolaires année 2018/2019. (cantine, garderie, TAP).
- Confirmation du principe de participation de la commune aux frais de scolarité de l'école de l'Auta sans acceptation d'intervenir vis à vis d'une autre école hors commune.
- Décision d'aménagement à la station d'épuration d'une aire pour recevoir les containers de déchets (tri sélectif et ultimes) qui sont actuellement devant le tennis. Coût 14000€.
- Décision de répondre à l'enquête publique concernant le SCOT en demandant des modifications tendant à plus de cohérence sur le territoire pour la mise en œuvre des PLU.
- Lancement du programme de travaux pour le cheminement école/tennis pour 12000€.

Séance du 4 Septembre 2018

- Point sur les travaux à réaliser suite aux 5 épisodes de pluies et boues. Contacts à programmer avec les agriculteurs et les conseillers départementaux.
- Accord pour échange de parcelles dans l'optique de pouvoir aménager ultérieurement un chemin de randonnée rejoignant la Rigole.
- Accord de régularisation comptable concernant la section d'investissement.
- Présentation de la liste des travaux à proposer lors de la journée citoyenne.
- Changement de locataire à un appartement du presbytère.

Séance du 11 Octobre 2018

- Analyse des réponses concernant le dossier de consultation pour les travaux de la mairie. Six lots ont été attribués et quatre lots sont déclarés infructueux et donneront lieu à une nouvelle consultation.
- Prise à bail d'un local mitoyen pour installer provisoirement les locaux de la mairie pendant les travaux.
- Accord de confier à la CCCLA les compétences premièrement de participer au programme contre la précarité énergétique et deuxièmement de gérer les chantiers d'insertion.
- Accord donné à la CCCLA d'adhérer au bassin Grand Hers pour la compétence Gémapi.
- Demandes de subventions au conseil départemental pour la toiture et la façade de la mairie puis pour le programme de voirie.
- Accord d'acquisition d'un bungalow à usage des associations à installer à l'arrière de la salle des fêtes.

Séance du 6 Décembre 2018

- Analyse des réponses de la seconde consultation pour les travaux de la mairie et attribution des lots manquants.
- Analyse d'un courrier de convocation à une expertise suite à un épisode de coulée de boue.
- Décision d'interdiction de circulation aux véhicules >3T5 sur le chemin des Tournisses.
- Analyse des modalités de circulation sur les routes communales.
- Décision d'intégration dans le domaine de la voirie publique de parcelles ouvertes au public mais qui étaient comptées dans le domaine privé de la commune.
- Présentation d'un projet de l'association des communes des 2 mers tendant à encourager les communes à la valorisation du Canal du Midi. Les associations, l'école et les habitants seront invités à participer.
- Accord de don au bénéfice du téléthon en abondement de la collecte réalisée le 21 octobre.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Association des amis du tennis de Montferrand : 2ATM

Président : Jérôme Cabané
Trésorier ; Yves Ricard
Secrétaire : Corinne Paut
Contact tel : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17
Contact mail : resa.2atm@gmail.com

Du sport pour se faire plaisir.

Le terrain de tennis communal, aménagé également en espace multi sports (tennis, volley-ball, basket-ball, un mur d'entraînement libre) vous accueille tous depuis 2016.

Dans le cadre scolaire et pour gérer les autres activités, la municipalité a confié à l'Association des Amis du Tennis de Montferrand le rôle d'organiser son utilisation.

Pour faciliter l'adhésion et les réservations du terrain, le bureau de l'association a mis en place un agenda de réservation en ligne, avec un numéro d'appel et un mail permettant de prendre contact.

Les abonnements pour 2019 sont ouverts ! Venez prendre du plaisir en rejoignant l'Association !



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA
Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Le patrimoine historique de Montferrand s'échelonne de la période gallo romaine au vingtième siècle. L'association a choisi de consacrer ses efforts de 2018 à la valorisation du phare de l'aéropostale. Des montages photo et vidéo ont été créés pour reconstituer le fonctionnement du phare comme il existait en fonctionnement réel de 1927 à 1939. Ce film est une belle réussite.

Les membres de l'association se sont dévoués lors des journées européennes du patrimoine pour faire visiter nos sites samedi et dimanche ; environ 400 visites.

Lors de la journée citoyenne du 6 octobre, des Montferrandais ont aidé à la consolidation des tables et bancs du site de Naurouze.

Environ 20 visites de groupe ont été organisées cette année pour commenter à des visiteurs extérieurs l'histoire

du site archéologique, du Canal du Midi, des stèles discoïdales et du phare.

Le dynamisme de l'association conduira ses membres vers de nouveaux projets consistant à renouveler les dépliants de présentation du patrimoine de Montferrand et à créer un circuit pédestre faisant le tour de ce patrimoine.

Dernière minute : l'association des communes riveraines du canal des 2 mers, à laquelle Montferrand est adhérent, organise un concours/challenge pour récompenser des opérations de valorisation du Canal du Midi. Nous rechercherons comment participer avec un projet associant divers acteurs de la commune. Toutes vos idées seront les bienvenues, n'hésitez pas à en faire part à l'association Patrimoine et Culture.



L'Âge d'Or

Contact: 04 68 60 10 55

Une association dynamique ouverte à tous

L'Age d'Or a vu le jour en avril 1991 sous l'impulsion de Pierrette Rastouil. En 2001, c'est Germaine Pradel qui prend le relais. Claude Imbert, membre du bureau, assurera la présidence en 2017/2018. Mais voilà, les années passent, et l'équipe dirigeante n'a plus la force (ni la foi) pour poursuivre les animations. Malgré les nombreux appels à candidature, le constat est là : la relève n'est pas assurée. L'association de l'Age d'Or va être mise en sommeil, une hibernation que l'on souhaite courte, avec l'espoir qu'une poignée de repreneurs va s'investir. Pour terminer avec le sourire et la satisfaction du travail accompli, un dernier repas était organisé le 24 octobre : le millas. Une soixantaine de convives s'était inscrite. On touilla deux chaudrons et l'on dégusta la "polenta Lauragaise" avec la sauce de veau du traiteur Michel Dulenc et en dessert avec du sucre. Et pour donner encore plus de regrets, Roro, (Robert ROGER) s'est encore mis en 4

avec des omelettes norvégiennes dignes d'un grand pâtissier. Tout un chacun était triste et nostalgique à l'idée que ces retrouvailles ne se feront plus. Et tous avaient l'espoir que, peut-être, une poignée de dynamiques sexagénaires voudra bien relancer la machine, qui a fait passer de bien agréables moments à des dizaines de seniors durant ces 27 ans. Un effectif jusqu'à 110 adhérents, dont beaucoup, malheureusement, ne sont plus de ce monde.

Allez les sexa, vous qui avez du « peps », on compte sur vous !! Il ne faut pas fermer l'album souvenir !!



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

Le 11 novembre 2018 Montferrand s'est souvenu de l'armistice signé 100 ans plus tôt pour mettre fin à cette première guerre mondiale qui a fait plus de 9 millions de morts parmi les soldats dont 1,5 millions de Français. Parmi les jeunes âgés de 20 ans, 25% ont laissé la vie dans ce conflit donc une génération sacrifiée, une France meurtrie et des conséquences sur l'histoire future.

Dans un recueillement des plus respectueux, Montferrand a voulu honorer ses soldats qui ont payé de leur vie pour notre liberté.

C'est à 5H10 du matin que l'armistice fut signée en fixant le « cessez le feu » à 11 heures. A 11 heures le 11 novembre 1918, toutes les cloches sonnèrent en France et, ainsi, à titre de souvenir, pour la commémoration des 100 ans de l'armistice, les cloches du village ont sonné ce 11 novembre 2018 à 11 heures pendant 11 minutes.

Au delà de ce marqueur, la cérémonie émouvante fut dédoublée en se déroulant en deux étapes :

- ▶ La veille à 18 heures, veillée au monument aux morts avec la flamme de 23 bougies représentant les soldats dont les noms sont gravés à jamais sur ce monument : 21 lors de la guerre de 14/18 et 2 lors de la guerre de 39/45. Les enfants de l'école ont cité les noms des jeunes gens de Montferrand décédés lors de ce conflit en rappelant leur jeune âge, la date du décès et leur régiment d'affectation. La Marseillaise a été chantée par les enfants. Puis, un film fut projeté « Un soldat dans ma com-



mune » (préparé en 2008 par une lycéenne montferrandaise) commémorant les soldats de Montferrand morts à la guerre de 14/18. 111 familles ont vu un de leurs proches partir à cette guerre, 21 ne sont pas revenus soit 19% de nos soldats mobilisés. Ces deux éléments furent l'occasion de concrétiser le souvenir des années de guerre notamment en indiquant les lieux d'habitation dans la commune de Montferrand de ces jeunes morts pour notre liberté ultérieure.

▶ Le jour du 11 novembre, après la sonnerie des cloches, la commémoration officielle (dépôt de gerbe, sonnerie aux morts, lecture des messages) rappela des faits historiques et notamment les conditions imposées à l'Allemagne.

A chacune de ces deux étapes, il a été fait référence aux lettres des « Poilus ». Plusieurs ont été lues et montrées. C'est un véritable élément d'Histoire car ces Poilus écrivant à leur

famille, ont décrit avec émotion les situations d'horreur qui se déroulaient, en nous faisant part de leurs sentiments et de leur fatigue. Au total environ 1000 lettres par jour ont été écrites tout le long du conflit ce qui représente un volume total d'environ 1 500 000 lettres.

On se souvient des 21 jeunes de Montferrand (plus 2 lors de la guerre 39/40), de leur famille et nous sommes reconnaissants. Ces 21 jeunes font partie des 40 000 Audois mobilisés. Leur situation sociale étant généralement d'origine agricole, ils furent, pour la plupart, affectés dans l'infanterie, corps militaire le plus exposé !

Après la signature de l'armistice, Clémenceau dira "nous avons gagné la guerre, maintenant il faut gagner la paix ».





ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact: 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

C'est une association active qui propose de nombreuses activités pour tous.

Cette année une cinquantaine d'adhésions remplit les rangs de l'association. Il est fortement encouragé (cotisation très dégressive) de s'inscrire à plusieurs animations.

Pour vous tenter de nouveau voici le programme. Bonne ambiance et convivialité.

Il y en a pour tous les goûts:

Le lundi, Anne et Valérie font vibrer les enfants (maternelle à CP) avec leur cours de street-danse de 17h à 17h45.

Le mardi et le jeudi à 18h30 c'est Barbara qui fait transpirer les plus grands avec ses cours de gymnastique, renforcement musculaire et cardio...

A nouveau le mardi soir, cours de rock avec Hervé à 20h30 pour achever de se défouler!

Régis initie toujours petits et grands aux échecs le vendredi à 18h.

Et on finit la semaine avec Luzmilla et son cours de yoga le vendredi à 19h30!!!

Pour tous les goûts, comme nous vous le disions....

En espérant vous y retrouver!



La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

Cette association représente le village de Montferrand chaque année à la fête du cassoulet de Castelnaudary en présentant un char fleuri et le patrimoine culturel et historique de notre village. C'est une réelle chance d'avoir au sein du village ces bénévoles qui s'organisent tout au long de l'année pour créer ce spectacle.

Une année d'organisation cela signifie une coordination de nombreux acteurs pour créer les fleurs, pour dessiner la structure du char et le monter, pour faire participer les écoliers, pour rechercher le matériel ...



L'assemblée générale du 25 novembre a accueilli deux nouveaux membres ce qui valide le dynamisme de cette association, a reconduit les membres du bureau pour un nouveau mandat : Robert Roger comme président ; Yves Ricard comme vice président, Christelle Castor comme secrétaire et Patrick Estrade comme trésorier.

Mais surtout, l'équipe ainsi constituée a déjà réfléchi comment s'illustrer à la prochaine fête du cassoulet (été 2019). Puisqu'il s'agira de la vingtième fête, cet anniversaire sera dignement fêté en présentant notre village sous ses meilleurs augures.

Pour info, il est également prévu un spectacle sons et lumières à proximité du Canal du Midi. Alors, prévoyez tous de venir encourager cette association.

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

Super ce comité des fêtes car les membres maîtrisent parfaitement l'art des organisations festives. Bien sûr la fête du village a été réussie et nous devons tous remercier toute l'équipe d'avoir préparé cette manifestation au bénéfice de toute la population du village puisque toutes les générations et tous les publics pouvaient se retrouver avec repas, pêche, soirée, bal etc .

Mais ce n'est pas tout ! Pour ce second semestre, le comité a proposé une rando pédestre avec grillade et une soirée Bodéga. Là aussi cette variété de propositions permet de s'adresser à tous selon ses envies.

La soirée Bodega était une nouvelle formule et ce fut aussi un plaisir pour les participants de trouver un accueil

et une ambiance dignes d'une grande soirée spectacle. Une piste de danse entourée de tables à hauteur fabriquées sur des tonneaux et des tables classiques pour tous les goûts. Une décoration de la salle des fêtes caractéristique de l'ambiance et des tapas, des tapas...

Pour 2019, nous souhaitons une continuité et par exemple une rando dans l'année pour compléter la fête annuelle.





ECOLE DE L'AUTA

Notre école communale compte 92 enfants.

- ▶ 26 chez les Boutons d'or (Très petite Section, Petite Section, Moyenne Section)
- ▶ 18 chez les Coquelicots (Grande Section, CP)
- ▶ 23 chez les Violettes (CE 1 et 2)
- ▶ 25 chez les Pastels (CE2/CM)

Julie Pinel a réintégré son poste (Violettes) après un heureux événement. Merci à Clarisse RAYNAUD qui a assuré son remplacement !



ANIMATIONS ANIMATIONS ANIMATIONS ANIMATIONS ANIMATIONS ANIMATIONS

Piscine

Deux classes ont pu profiter de onze séances de piscine entre le 17 septembre et le 14 décembre, les Coquelicots et les Violettes. Un grand merci aux parents qui se sont impliqués : onze personnes ont passé l'habilitation, ce qui a permis la présence de six parents à chaque vacation.

Intervention classe

Les jeunes agriculteurs de l'Aude.

L'animation a commencé avec un entretien: questions préparées par les élèves et réponses de Thomas Bonnet / Baptiste Imbert. Puis il y a eu une vidéo sur la fabrication des pâtes alimentaires. S'en est suivi la mise en place des ateliers autour du goût sur des produits locaux et de saison; découverte des métiers de la filière agricole. Chaque enfant a reçu un petit livret récapitulatif des activités comprenant des jeux. L'attraction préférée, comme chaque année : le tracteur !!! Les enfants étaient ravis de pouvoir visiter la cabine avec tous ses boutons. Cette intervention est toujours un grand succès ! Merci à Thomas et Baptiste !

Opération "Nettoyons la nature"

- dans le cadre scolaire : une randonnée dans le village pour les Boutons d'or et les Coquelicots a été organisée sur le chemin des Metches hauts (autour du chemin des éoliennes) ; pour la classe des Pastels ce fut près des fouilles, de la croix, et près du cimetière.
- dans le cadre des TAP : L'action conjointe école /TAP « nettoyons » la nature s'est tenue les 27 et 28 septembre . Nos petits jardiniers en herbe ont planté des vivaces donnés par la pépinière départementale et aménagé un jardin autour de la salle modulaire (tous les enfants TAP) L'objectif étant de pouvoir observer les insectes butineurs afin de mieux comprendre la nature.



D'autres activités se sont encore succédées

- ▶ **Un cartable solidaire** : pour les sinistrés des inondations (dépôt de stylos, feutres, trousse, cartables,...) apportés par Clarisse RAYNAUD sur le secteur de St Hilaire.
- ▶ **Semaine du goût** :
 - ▶ en classe pour les Boutons d'or : 3 soupes de légumes "orange" à déguster (citrouille, carottes/petits pois, carottes préparation thaïe).
 - ▶ à la cantine : repas Américain, Antillais, Espagnol et du Maghreb.
- ▶ **Chocolats de Noël** : pour alimenter la coopérative scolaire en plus de la cotisation demandée en début d'année
- ▶ **D'autres animations sont encore à l'état de projets à l'heure où nous écrivons** :
 - ▶ cinéma de Revel (mercredi 19 décembre) pour toutes les classes pour voir le film "le Grinch ».
 - ▶ Correspondance des Coquelicots avec une classe de Jean Moulin de Castelnaudary qui prévoit des rencontres (1 à Castel et 1 à Montferand).

D'autres projets verront le jour en cours d'année !

Association Parents d'élèves

Cette année encore l'association des parents d'élève a organisé un spectacle pour les enfants de la commune. Les enfants se sont retrouvés à 19h le dernier jour de classe avant les vacances de Noël pour rire et chanter avant que le Père Noël qui était de passage dans le village ne vienne leur remettre un petit cadeau. La soirée s'est terminée par une auberge espagnole qui a permis aux parents de se retrouver et partager un moment de convivialité.

Cette année, l'APE a proposé la vente de sapins de Noël et une foire aux jouets. L'an passé, elle a financé l'acquisition d'un ordinateur pour l'école ainsi que le transport pour une sortie à Chalabre.

La prochaine réunion de début d'année permettra de se déterminer sur les prochains événements qui seront organisés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

IMAGES DU VILLAGE



ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- Vœux du maire 12 janvier 2019.
- Recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019.
- Association Patrimoine Culture : assemblée générale 23 février 2019.
- Comité des Fêtes : 12 mai repas « magret ».
- Elections européennes : 26 mai 2019
- kermesse de l'école (APE) : 23 juin.
- Fête du village : du 28 au 30 juin.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Francine et Bernard GERMES – 200 A, chemin de l'Ecluse
- Antony RAMOS – 2, place de Verdun
- Caroline ISAAC et Dominique DIAS – 2, impasse du Souleilla
- Cassandra THIEBAULT et Benjamin CABAUSSEL – En Broc
- Mélodie WALDMAN, Quentin et Erwan – 1, rue du Barri Grand
- Marie-Amélie, Mickaël PIARD, Benjamin et Juliette – 105, chemin du Barri Pitchou
- Linda NAVARRO – 8, impasse du Souleilla
- Johanna Auriol - 3 rue de la Barbacane

ETAT CIVIL

◆ Naissances :

- Jules LEGROS le 30 septembre 2018 à St Jean (31) – 55, chemin de la Fount dès Faourès

◆ Mariages :

- Manuel CASTANG avec Sabine TOMAS – le 25 août 2018 – 315, chemin de la Plano.
- Nicolas SATIE avec Christelle SAUZET – le 15 septembre 2018 – 318, chemin de St Laurent.

◆ Transcription de décès :

- Jean-Pierre IMART - le 13 août 2018 à Montferrand – « La Barrière »
- Emmanuelle PORTAL née PLAZA – le 15 octobre 2018 à Villefranche de Lauragais (31) – 3, chemin de Pupel
- Muriel DAIGUEPERSE – le 4 décembre à Montferrand – 200C, chemin de l'Ecluse.